

Le B'Mag



Octobre 2026
#90

Le Magazine d'informations de la ville de BONCHAMP

Restauration scolaire

Bien manger et bien se nourrir à la cantine

S'approvisionner en produits frais en circuit court et bio





Le
BMag
éditorial

Chiens en liberté : quand l'accident survient!

« Il est gentil, il ne fera rien ! »

Nous avons tous déjà entendu cette phrase. Pourtant, lorsqu'un chien s'approche librement d'un piéton, d'un joggeur ou d'un cycliste, la situation peut être vécue très différemment par celui qui se trouve en face.

Qu'un chien soit affectueux, joueur ou habituellement parfaitement maîtrisé par son propriétaire ne change rien à une réalité simple : tout le monde n'est pas à l'aise face à un chien qui arrive vers lui sans être tenu.

La responsabilité incombe au propriétaire. Aimer son animal, c'est aussi connaître son comportement, anticiper ses réactions et prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter qu'il ne représente un danger ou une source d'angoisse pour les autres.

Une clôture adaptée, un portail correctement fermé, une surveillance attentive et la tenue en laisse en extérieur sont des mesures simples. Elles ne sont pas une contrainte inutile : elles permettent précisément de concilier la liberté de l'animal avec celle des autres usagers. Notre commune est un lieu de vie partagé. Nos chemins, nos rues, nos espaces et parcs publics doivent pouvoir être fréquentés sereinement par tous. Personne ne devrait avoir à changer de trottoir, faire demi-tour ou renoncer à une promenade par peur de croiser un chien en liberté.

Parce que respecter les autres, c'est aussi veiller à ce que son animal ne devienne pas, même involontairement, une source de danger ou de peur.

Tout le monde n'a pas conscience du problème et, ces dernières semaines, nous constatons que des chiens peuvent se retrouver en liberté sur la voie publique, soit parce qu'ils sont promenés sans laisse, soit parce qu'ils parviennent à s'échapper de leur propriété. Dans certains cas, ces animaux poursuivent des passants, des cyclistes ou d'autres chiens et peuvent provoquer des situations particulièrement stressantes, voire dangereuses.

Récemment, des accidents graves se sont produits. Une personne mordue par un chien malinois en divagation se retrouve en situation de handicap et les propriétaires n'ont pas été identifiés et ne se sont pas manifestés. C'est inacceptable !

Les chiens doivent être tenus en laisse dans l'espace public. Les chiens en divagation seront conduits en fourrière aux frais du propriétaire (l'article R.622.2 du code pénal prévoit une contravention de deuxième classe, d'un montant maximum de 150 €). De plus, lorsque les services sont fermés, c'est un agent d'astreinte qui se déplace, générant ainsi un coût pour la collectivité.

La responsabilité de chacun contribue à la tranquillité de tous et j'appelle donc à faire preuve de la plus grande vigilance.

Votre maire,
Gwénaél Poisson

Sommaire

Cadre de vie p.3

Restauration scolaire p.4-5

Vie économique
Citoyenneté p.6

Vie sociale p.7

Agenda p.8

Mairie

02 43 90 31 88

25 rue du Maine
mairie@bonchamp.fr
www.bonchamp.fr

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi au vendredi
8h30 - 12h et 14h - 18h

Samedi : 9h - 12h

Retrouvez l'information
de votre ville sur

Intramuros

Ville de Bonchamp
www.bonchamp.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Gwénaél POISSON

DIRECTRICE DE LA RÉDACTION
Fabienne LE RIDOU

RÉDACTRICE EN CHEF
Manuela PIGNEAU

COMITÉ DE RÉDACTION
Patricia PINÇON, Isabelle LEFEUVRE,
Anne-Sophie GABORIAUD,
Lydia BANCTEL, Matthieu PERTHUÉ
et Charlotte SABOUREAU

CRÉDITS PHOTOS
Service communication de la ville, Ouest'Am et
Chambre d'agriculture Pays de la Loire

CRÉATION ET IMPRESSION
Imprim'Services - 53960 Bonchamp - 02 43 53 21 00
TIRAGE : 3 200 exemplaires

CADRE DE VIE

Le Parc de Galbé nommé aux Victoires du Paysage 2026

« Le parc de Galbé valorise un vallon naturel en l'intégrant à un espace public paysager, le projet renforce la présence du végétal et offre un lieu de détente et de découverte du paysage » c'est ainsi que les Victoires du Paysage présentent le site bonchampoise.

Ce concours national organisé tous les 2 ans par VALHOR, l'interprofession de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage, récompense « les plus belles initiatives paysagères pour la qualité de leur conception et leur contribution à la valorisation des paysages ».

Achevé au printemps 2026, le « poumon vert » de la commune, aménagé par l'entreprise Ouest'Am, a de beaux atouts à faire valoir. Ce projet de renaturation de 8 hectares, qui a démarré en 2023, visait à restaurer un espace naturel, améliorer la biodiversité et gérer durablement l'eau.

Transformation et aménagement

- L'ancienne piste de chevaux est transformée en espace naturel avec remeandrage du ruisseau, terrasses, zones humides ainsi que des passerelles.
- Création de sentiers, terrasses en balcon offrant des vues sur le paysage bocager.
- Techniques de génie écologique pour restaurer le réseau hydrographique, incluant méandres, mares, ripisylve.

Objectifs et bénéfices

- Favoriser la biodiversité pour les amphibiens, libellules, flore et ressource en eau.
- Lutte contre les inondations, améliore la qualité de l'eau, crée un îlot de fraîcheur.
- Espace pédagogique, un lieu de rencontre ainsi que la gestion douce des eaux pluviales.



Le jury a visité l'espace naturel au cœur de ville le 9 septembre dernier

Trois membres du jury spécialisés dans l'horticulture, la fleuristerie et le paysage ont visité les lieux.

Une visite effectuée par Gwénaél Poisson, Maire, Jacques Pelloquin, Adjoint à l'urbanisme et cadre de vie et Jérémie Leroux, Adjoint aux sports et à la vie associative, les élus ; Vincent Foucoin, Directeur des services techniques de la ville accompagné de Virginie Deboos, Responsable paysagiste conceptrice et directrice d'étude de l'entreprise Ouest'Am et d'Anna Fresné, botaniste à Mayenne Nature Environnement.

« Sur 182 dossiers au départ, 85 sont sélectionnés. Dix communes concourent comme Bonchamp dans la catégorie Espace naturel » a expliqué le jury et ajoute « Ces aménagements paysagers vont dans le bon sens avec une évolution nette dans la perception ; on sait mettre la nature au cœur de nos territoires urbanisés, on ne peut que s'en féliciter ».

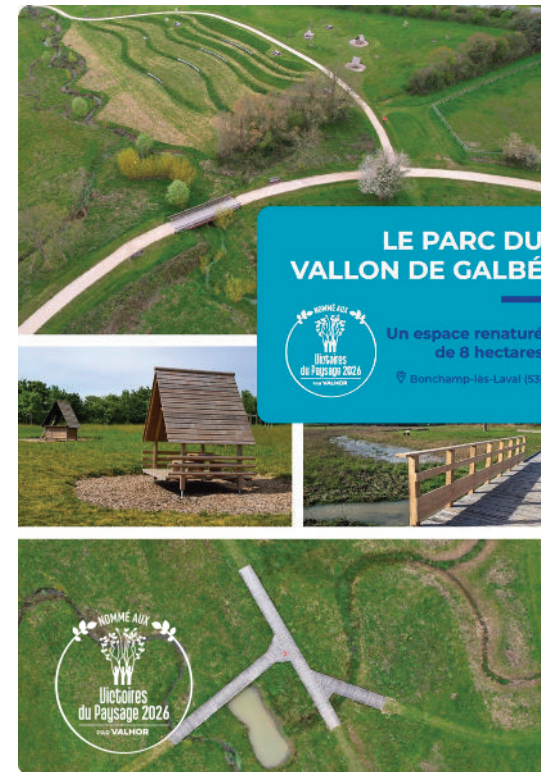
Ouverture du prix public des Victoires du Paysage 2026

Les projets nommés aux Victoires du Paysage 2026 sont soumis au vote du grand public : chacun peut découvrir les aménagements en compétition et voter pour son projet coup de cœur.

Pour voter c'est ici, jusqu'au 30 octobre !

➤ <https://www.lesvictoiresdupaysage.com/nommes>
Résultat le 9 décembre.

ALLEZ BONCHAMP !!



RESTAURATION SCOLAIRE

Bien manger et bien se nourrir à la cantine

S'approvisionner en produits frais en circuit court et bio

Le restaurant scolaire est un service municipal qui propose aux enfants des menus équilibrés et variés. L'accent est mis sur l'approvisionnement de produits frais en privilégiant les circuits courts et l'introduction de produits biologiques. La consommation de produits bio et produits de proximité représente environ un tiers des approvisionnements.

Dans un souci de qualité, un effort est porté sur le choix des produits : les filières de proximité, bio, labellisées et françaises sont favorisées.



LES FOURNISSEURS LOCAUX

- La viande de bœuf de Mr. Brochard ferme de la Pironnaie située à la Bazouge-de-Chéméré
- Le porc de la Goronnaise
- Les volailles label et non label groupe Voléna SNV à Laval
- Le fromage bio de Mr Sabin de la ferme des Epiés à Bonchamp
- Le gouda de Bazougers de la ferme Arc en ciel
- Des produits locaux distribués par le Mayon Court
- Les légumes mayennais transformés par la Légumerie 53 à Changé
- Les fromages et yaourts bio de la ferme Colas à Livré-la-Touche et de la ferme du Val-du-Maine
- Les fruits de saison (pommes, poires) de Mayenne
- Les volailles Duc de Mayenne de SNV

- Les galettes de la Galetière située à Gorron
- La société Maine fruits pour les légumes et fruits à Laval

Les menus sont établis par l'équipe de restauration en lien avec la commission municipale sous la responsabilité de l'adjointe Rachèle Lecourt.

« Le restaurant scolaire est vigilant dans l'élaboration de ses menus. Nous privilégions l'équilibre alimentaire pour le bien de l'enfant, en tenant compte du décret qui impose une plus grande variété alimentaire » explique Yannick Gouraud, Responsable de la restauration scolaire et ajoute « l'important est la qualité des produits et leur provenance ».



Yannick Gouraud, à droite, Chef de la Restauration scolaire, avec son équipe de Cuisine Centrale



Quatre agents de restauration à l'école Bono Campo



L'équipe à Graines de Malice au service des maternelles de Bono Campo

La fabrication des repas est assurée par la cuisine centrale rue du Bois Hédin, elle dessert les sites satellites Graines de Malice et l'école Bono Campo. Les enfants de l'école Nazareth mangent sur le site de la cuisine centrale.

Les repas sont acheminés en liaison chaude pour les deux restaurants satellites et en liaison directe pour le restaurant de la cuisine centrale. Les repas sont pris suivant les tranches d'âge à Graines de Malice (dans trois salles avec un service à table pour les maternelles), au self par roulement à Bono campo et à la cuisine centrale, une salle pour les maternelles à table, et par roulement au self pour les autres.



- Environ 500 couverts sont servis par jour et une quarantaine d'agents (restauration, équipes d'animateurs, éducateurs et ATSEM des écoles Nazareth et Bono Campo) accompagnent vos enfants sur le temps du déjeuner le midi.



- Retrouvez les menus en ligne sur le site bonchamp.fr

La Semaine du Goût... c'est en ce moment !!!

Pour sa 37^{ème} édition, cet événement incontournable continue de rassembler autour d'une même mission : transmettre le goût, valoriser les savoir-faire et sensibiliser à une alimentation de qualité.

Toute cette semaine est dédiée à la découverte des saveurs nouvelles et les produits locaux, à l'éducation au goût et au plaisir de bien manger.

La boucherie Viand'art

Remporte la grande coupe de l'Entrecôte d'Or

Installée depuis trois ans rue de la Faux, la boucherie Viand'art a remporté pour la deuxième fois le concours de l'Entrecôte d'Or au Festival de la viande d'Evron, grâce à une préparation minutieuse, une sélection rigoureuse de bœufs maturés et une attention particulière à la qualité de provenance locale. La compétition, réservée aux artisans bouchers et restaurateurs, distingue chaque année les meilleures viandes, la grande coupe revenant au meilleur lauréat. Ils ont sélectionné une bête plusieurs mois à l'avance qui provient de l'éleveur M. Marteau à Bazougers. La coupe sera remise en jeu l'année prochaine, les bouchers souhaitant conserver leur titre.



Jonathan Fombertasse et Gwenaél Bourgeois, de la boucherie Viand'art, ont décroché la coupe de l'Entrecôte d'or, exposée dans leur vitrine

➤ 02 43 68 21 77



Juliette la responsable, Amandine, et Léa vous accueillent à l'institut

➤ 02 43 90 06 07

L'institut de beauté « A corps parfait »

S'est installé au 30 rue de la Faux

Après six mois de travaux, l'institut « A corps parfait » a ouvert en août « une volonté de faire gagner du confort à nos clientes mais aussi à l'équipe, dans un espace plus cocooning tout en conservant l'esprit familial » explique Juliette Chêne-Drouard. Avec trois cabines de soin dont une en duo, un espace vente et onglerie, l'institut permet également un accès extérieur terrasse. Un espace bien être privatif pour deux ou trois personnes avec une baignoire balnéo et un sauna est prévu en 2027. « L'institut, ouvert en continu du lundi au samedi, est mieux isolé et climatisé, plus adapté au travail, plus ergonomique et accessible aux Personnes à Mobilité Réduite » souligne Juliette la responsable.

Le plus jeune porte-drapeau de France

Dicarlo Filipe est bonchampoï

Un engagement qu'il tient de son père, Fernand Filipe, ancien combattant de la légion étrangère, référent de quartier dans le cadre du dispositif « Participation citoyenne » et bénévole encadrant investi au sein de l'ESB Football.

1^{ère} cérémonie en août 2024 à 9 ans, jour où il est devenu officiellement le plus jeune porte-drapeau de France. Depuis deux ans, Dicarlo a participé à près de 40 commémorations en Mayenne, à Bonchamp, à Laval ou encore à Craon. Invité par les autorités le 6 juin dernier pour l'hommage rendu en Normandie, Dicarlo s'est rendu également au Mont St Michel le 4 octobre avec les parachutistes. « J'aime être aux côtés de papa pour rendre hommage aux soldats morts pour la liberté » raconte le jeune bonchampoï et ajoute « je rencontre des officiels, des généraux, ça me plaît beaucoup ».



Dicarlo et son père Fernand, en tenue officielle, seront présents le dimanche 8 novembre à la commémoration à Bonchamp

L'engagement de Dicarlo est un exemple pour la jeunesse.

« La Mayenne est le département où on a le plus de remises de porte-drapeaux ».

Le 18 juin 2027, Dicarlo va recevoir une décoration officielle pour sa 3^e année de porte-drapeau à la préfecture de la Mayenne.

Hôtel Ibis Budget

Une nouvelle direction

Fanny Millard et Thibault Masson ont tenu un hôtel indépendant dans la région bordelaise pendant six ans avant de saisir l'opportunité d'un nouveau challenge le 1er septembre dernier, celui de gérer l'hôtel Ibis du groupe Accor situé route du Mans (RD 57).

« 54 chambres dont des familiales, des triples, des twins et des classiques » exprime le couple gérant et ajoute « une clientèle d'habitues, de travailleurs, des touristes, un lieu qui vit ».

Ils proposent un service de restauration ouvert à tous (sans dormir à l'hôtel), une formule buffet

à volonté petit déjeuner salé-sucré à 9,90 € avec des yaourts et fromage blanc bio issus de la ferme Colas à Livré-la-Touche ; ainsi qu'une formule entrée, plat, dessert composée de produits français en bocaux à 20,50 € ou encore des pizzas à consommer sur place dans la salle de restaurant.



➤ 02 43 53 72 69 – Mail : h6229@accor.com

Résidence Les Rosiers

Les travaux de rénovation s'achèvent

Inaugurée en 1991 par Henri Houdouin, ancien maire, la résidence autonomie Les Rosiers comprend 33 logements dont 28 T1 et 5 T2. « En 2026, la résidence est complète avec 34 résidents dont un couple » exprime le directeur Didier Oger et ajoute « nous sommes sept membres du personnel avec un directeur, quatre agents de jour et deux de nuit pour accompagner au mieux nos aînés ».

La fin des travaux approche après neuf mois de chantier. Après l'isolation extérieure, le remplacement de toutes les menuiseries (logements des résidents ainsi que des parties communes), la verrière a été remplacée et prochainement les nouvelles menuiseries, installées par l'entreprise locale Guyon, seront équipées de rideaux extérieurs électriques. Suite à la réfection de la terrasse

au 1^{er} étage, un garde-corps a été installé pour une meilleure visibilité. Tout le système de chauffage au sous-sol est remplacé par une chaufferie neuve opérationnelle cet automne ; sans compter à l'intérieur, la réfection des faux plafonds de la salle de restaurant et d'animation, du petit salon commun ainsi que les sols des parties communes. La dernière partie étant l'aménagement des extérieurs.

« Le planning a été respecté, grâce à ces aménagements, les résidents et le personnel bénéficieront d'une meilleure isolation et d'un confort au quotidien » souligne Didier Oger, le directeur. Le coût global des travaux de rénovation est de 1 976 000 € dont 828 000 € de subventions avec un reste à charge pour la ville de 1 148 000 €.



Didier Oger, Directeur du CCAS et de la résidence Les Rosiers, devant l'entrée du bâtiment rénové

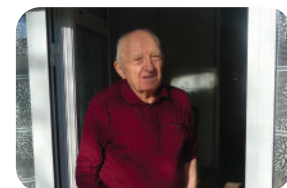
➤ 02 43 90 34 04
ccas@bonchamp.fr



Rencontre avec Janine Viot, 89 ans et Albert Juillet, 94 ans, résidents

Janine Viot a toujours vécu à Bonchamp, âgée de 89 ans, elle est arrivée il y a trois ans à la résidence et occupe un T2 au rez-de-chaussée ; elle raconte « les travaux de mon logement sont finis, je suis contente car je gagne de l'espace avec les nouvelles menuiseries plus claires installées et ma terrasse est entièrement refaite ».

Albert Juillet, quant à lui, est âgé de 94 ans et habite dans un T1. Il est bonchampoï depuis 60 ans et a vécu dans sa maison rue des Acacias jusqu'en novembre 2024, date à laquelle il a fait le choix de venir s'installer à la résidence « je me suis rapidement intégré car je connaissais bien Maurice Lepecq, le voisin d'en face qui réside ici et ça compte beaucoup » explique Albert Juillet et ajoute « les travaux se sont faits gentiment avec certes davantage de bruit, mais pour qu'on soit mieux ». « Les ouvriers ont été courtois et respectueux et ont toujours laissé propre derrière eux ; nous leur avons servi le petit café quand ils avaient un peu de temps, ça s'est très bien passé » terminent souriants nos deux aînés.



Repas des aînés

Jeudi 19 novembre à 12h aux Angenoises

Ce repas est proposé à toutes les bonchampoises et bonchampoï âgés de 70 ans et plus, accompagnés de leur conjoint (même s'ils ont moins de 70 ans).

Une participation de 20€ (règlement par chèque) est demandée à chaque convive lors de l'inscription.

Pour des raisons d'organisation, merci de bien vouloir vous inscrire à l'aide de ce coupon-réponse et de le retourner, avec votre règlement, à la mairie au plus tard le 31 octobre (dernier délai) :

➤ Mairie de BONCHAMP - Réservation Repas CCAS 2026 - 25, rue du Maine 53960 BONCHAMP



COUPON-REPONSE - À retourner à la mairie au plus tard le 31 octobre 2026

Madame.....

Monsieur.....

Assistera ☐ Assisteront ☐

Date de naissance Monsieur/...../...../

Date de naissance Madame/...../...../

Merci de joindre votre chèque (non agrafé) de 20 € ou 40 €, à l'ordre du Trésor public

Octobre

Jeudi 15 - 18h30

> « **Climax** » **Compagnie Zygomatic**
Spectacle burlesque et théâtre musical
Les Angenaises

Samedi 17 - 9h et 14h30

> **Tournoi de palets avec l'ESB**
Tennis/Padel
Complexe sportif (Salles E et F)

Samedi 17 - 13h45

> **Randonnée Patrimoine avec ALB**
« Sur les traces de chemins oubliés dans
l'environnement proche du bourg »
Départ Place de l'Eglise

Samedi 17 - 19h

> **Dîner dansant**
Avec La Danse bonchampoise
Les Angenaises

Mardi 20 - 10h30

> **Les Contées d'Anita**
Animation jeune public de 3 à 6 ans
Médiathèque

Mardi 20 - 20h

> **Soirée Jeux de société**
Médiathèque

Mercredi 21 - 14h30

> **Spectacle Mosaïque urbaine
avec ALB**
Breakdance, Double Dutch, Foot
freestyle et BMX
Les Angenaises

Samedi 24 - 10h

Mercredi 28 - 10h et 14h

> **Atelier Fabrication d'une sorcière
sur son balai** - Médiathèque

Vendredi 30 - 20h45

Samedi 31 - 16h

> « **Amour toujours** » **concert**
Nouveau spectacle de Coup d'Chœur
Billetterie aux Angenaises
02 43 91 45 18 - Les Angenaises



Novembre

Mardi 3 - 15h à 19h

> **Don du sang**
Pôle Associatif

Jeudi 5 - 20h30

> **Conseil Municipal**
Mairie

Vendredi 6 - 20h

> « **Imparfais** » **Florian Lex**
Humour - COMPLET
Les Angenaises

Dimanche 8 - 11h

> **Cérémonie du 11 Novembre 1918**
Rassemblement devant la Mairie

Vendredi 13 - 19h

> « **Bad Night Tour** »
Tournoi nocturne de Badminton
Complexe sportif (Salle G)

Samedi 14 - 9h à 13h

> **Bourse aux jouets**
Avec l'Amicale laïque des écoles
publiques
Les Angenaises

Dimanche 15 - 16h

> « **Portugal, Voyage au centre
du Monde** » **José Cruz**
Humour. Cœur de scène productions
Billetterie : 06 25 92 62 59
Les Angenaises

Jeudi 19 - 12h

> **Repas du CCAS**
Les Angenaises

Vendredi 20 - 19h

> **Soirée des Trophées des sportifs
et des bénévoles**
Les Angenaises

Dimanche 22 - 16h

> « **Les parents viennent de Mars,
les enfants de Mc Do...chez maman** »
Comédie. Cœur de scène Productions
Billetterie : 06 25 92 62 59
Les Angenaises

Jeudi 26 - 20h30

> « **Odyssée** » **Camille Prioul**
Théâtre. Billetterie aux Angenaises
02 43 91 45 18
Les Angenaises



Dimanche 29 - 10h à 18h

> **Marché de Noël organisé par ALB**
70 exposants
Centre-ville, place de Diedorf

Décembre

Jeudi 10 - 20h30

> **Conseil Municipal**
Mairie

Mercredi 30 - 15h à 19h

> **Don du sang**
Pôle Associatif

Janvier 2027

Vendredi 8 - 20h30

> **Vœux de la municipalité**
Ouvert à tous les habitants
Les Angenaises

Samedi 9 - 11h

> « **Rémi Comptines** »
Spectacle musical en famille
Cœur de scène productions
Billetterie : 06 25 92 62 59
Les Angenaises

Samedi 9 - 20h30

> « **Les femmes ont toujours raison,
les hommes n'ont jamais tort** »
Comédie. Cœur de scène productions
Billetterie : 06 25 92 62 59
Les Angenaises

Jeudi 14 - 20h30

> « **Molière en pièces** »
Théâtre. Billetterie aux Angenaises
02 43 91 45 18
Les Angenaises

